

38. Environs de Nangis (S-et-M.)
Villefermoy - Le Château J'Eau

Cliché S. L. - SIMONET



XIII° siècle

FONTENAILLES,

C'était une paroisse du diocèse de SENS dès le XIII° siècle. **La cure était sous le patronage de Saint-Fiacre.(patron des jardiniers et de FONTENAILLES)**

Simon CORNU eut six enfants dont Gautier ou Gauthier I° qui fut élu archevêque de SENS en 1223 et mourut en 1241, puis Gilon, qui devint archevêque en 1244 et mourut en 1264. Cette famille très chrétienne voulut répondre aux besoins religieux de FONTENAILLES. Il y eut le premier curé. On trouvait l'église appelée à cette époque Notre Dame mais aussi une chapelle qui demeura jusqu'au XVII° siècle.

Simon II eut 9 fils dont Gautier II qui devint seigneur de La CHAPELLE-RABLAIS et de FONTENAILLES en BRIE. Celui-ci mourut en 1292. Il laissa ses domaines à son fils Simon dit Le CORNUZ écuyer, sire de FONTENAILLES en BRIE qui vendit une partie des bois à Guillaume chantre de Milly. Le fief des CORNU était composé de petites seigneuries. Les seigneurs percevaient les impôts des paysans.

En 1292, les vignes étaient cultivées au pré Lambert, entre la Charmée et le Bois Chevalier et au Pessier.

XIV° siècle

FONTENAILLES,

La peste ravagea nos contrées en 1348. La moitié de la population mourut. FONTENAILLES perdit aussi des habitants. C'est dans cette deuxième partie du XIV° siècle que la seigneurie passa à Jean de MELUN. La Brie eut aussi à supporter les ravages de la guerre de 100 ans.

XV° siècle

FONTENAILLES,

En 1419, l'assassinat du Duc de Bourgogne, sur le pont de MONTEREAU attira de nouvelles dévastations dans notre région. La guerre de 100 ans sévit. Les villages étaient désertés par les habitants. Les moeurs se dégradaient.

Arrive Jeanne-d'Arc, qui après le sacre de Reims accompagna Charles VII à PROVINS et de là à NANGIS le 4 Août 1429. En se retirant les Anglais brûlèrent quelques localités sur leur passage .

En 1450 la terre de FONTENAILLES est partagée en deux . Une partie devient propriété de :

La famille de CULANT.

En 1479, à la mort de Louis de CULANT de BERNAY Etiennette de VAULX se dit Dame de FONTENAILLES. A sa mort, Agnès de CULANT ,femme d' Antoine de VERES, hérite en 1500 et devint Dame de FONTENAILLES. Une autre partie appartenait à Jacques de CULANT.

L'autre à Jean de COUE écuyer du roi et Marie de CLERMONT GALLERANDE, puis à son fils Christophe ou François époux de Claude de L'HOSPITAL.

En 1459, après le départ des Anglais notre pays commença à se relever de ses ruines . Il fallut procéder à un nouveau bornage des propriétés, nettoyer les champs qui avaient été envahis par les bois et les broussailles. Les seigneurs étaient alors moins durs avec les paysans. Le travail de la terre était encouragé. Des bandes de loups affamés sont détruites. Elles ont infesté la Brie jusqu'au XVI° siècle.

Un vieil auteur, Gilles le BOUVIER, pourra écrire que le pays du Gâtinais, l'Ile de France, le pays de la Brie sont de très bons pays et fertiles en blé, vin, bétail, bois et rivières. Et il y a beaucoup de bon peuple, d'honnêtes gens et bons catholiques. A cette époque une armée permanente est organisée.

BOIS BOUDRAN,

Cette seigneurie était possédée par la branche cadette de la famille de MEAUX. Le premier seigneur fut Pierre de MEAUX.

Elle dépendait du baillage de MELUN. On trouvait une maison, une chapelle, une grange et un colombier à pied.

XVI^e siècle

FONTENAILLES,

Les guerres de religions affaiblissent le pays. L'armée protestante vaincue à Saint-Denis, fut rejetée sur la Brie. Elle pillait MONTEREAU, BRAY, et NOGENT-sur-SEINE.

En 1550, Denis Sauvage, dit le seigneur du PARC, était seigneur de FONTENAILLES.

En 1560 :

ce qui appartenait à la famille CULANT revint par alliance à André de BRUNFAY seigneur de COUROUGE. En 1560, il comparait à la rédaction de la coutume de Melun comme défenseur des terres nobles de FONTENAILLES et d'ORMEAUX. Cette famille posséda ce territoire jusque sous Louis XIV et s'éteindra en 1666 avec la mort de Dame Elisabeth de BRUNFAY, femme d'Alexandre IRIEL de GENTIL.

ce qui appartenait à la famille de COUE passa à Pierre de MOLLAN époux de Marie de VERDUN, seigneur de FONTENAILLES et de SAINT-OUEN en BRIE.

Les guerres de religions du XVI^e siècle suivies de près par les troubles de la ligue (union formée par plusieurs princes pour défendre les intérêts politiques) avaient obligé les gentilshommes de la Brie à prendre les armes. Certains avaient dû vendre des fiefs pour subvenir à leurs dépenses. C'est ainsi que la moitié des terres de FONTENAILLES provenant de la famille de COUE passa à Pierre de MOLLAN qui fut intendant des finances. Le 28 mai 1608 Madame de VERDUN, sa veuve, prit le titre de dame de FONTENAILLES et de SAINT-OUEN en BRIE.

En 1564

Trois mois sous la neige.

L'hiver de 1564 est le premier connu. Un poète de l'époque le décrit ainsi :

<< La veille de la Saint Thomas, le grand hiver vint nous combattre, cent ans qu'on ne vit un tel cas. >>

BOIS BOUDRAN,

Vers le milieu du XVI^e siècle , c'est Guillaume de MEAUX qui fut seigneur de BOIS BOUDRAN. En 1560 il figurait parmi les députés de la noblesse des états généraux d'Orléans.

La future héritière de BOIS BOUDRAN Claude de MEAUX épousa Philippe de BRICHANTEAU, colonel des gardes Suisses du Duc d'ORLEANS, fils du seigneur de NANGIS. Elle était petite fille de Guillaume de MEAUX qui mourra en 1634 et la fille de Claude de MEAUX gouverneur de MONTEREAU mort en 1596.

En 1594, la seigneurie était composée d'une maison avec des dépendances adjacentes d'un colombier et d'une chapelle.

XVII^e siècle

En 1607

Les troupeaux bloqués.

La neige s'installe le 30 Novembre sur la Brie et le Gâtinais pour ne fondre que le 25 Février !

Les troupeaux dont une partie est décimée par le froid, demeurent bloqués dans les étables et les bergeries.

Le 25 Avril, l'hiver fait une nouvelle offensive détruisant les vignes, les seigles et les avoines.

FONTENAILLES.

En ce début de siècle, la misère diminue légèrement, la peste disparaît. Les habitants redressent le village. Le 28 Mai 1608, Marie de VERDUN, veuve de Pierre de MOLLAN prend le titre de dame de FONTENAILLES et de SAINT-OUEN.

En 1630, dans les documents on peut noter les métiers suivants :
manoeuvriers, laboureurs, vigneron, maréchaux, tailleurs, tuiliers, charrons, bergers.

Pendant la Fronde de 1648 à 1652 il y eut beaucoup de morts

En 1663 l'église de FONTENAILLES était encore appelée NOTRE-DAME.

En 1666 une partie de la seigneurie de FONTENAILLES est acquise par Pierre de PROVENCHERE qui mourra en 1676. A partir de ce moment, la seigneurie de FONTENAILLES aura moins d'importance. Les nouveaux propriétaires ne viennent plus au château du pré, en bas de BESARD. On ne parle plus que de la ferme.

En 1690, on notait sur les registres les chiffres suivants:

-18 baptêmes

-5 mariages

- 16 décès dont la plupart chez les nouveaux nés.

En 1658, ce qui appartenait à Pierre de MOLLAN devient propriété de Michel de VERTAMON, marquis de MANOEUVRE, baron de BREAU. Il mourut en 1660. Sa veuve Marie d'ALIGNÉ épousa le maréchal d'ESTRADE. Elle mourut en 1724.

Le fils de Michel VERTAMON, François-Michel de VERTAMON reçoit à sa majorité les biens de son père. Il devint premier président au grand conseil, conseiller d'état, greffier de l'ordre du Saint-Esprit et commandeur des ordres du Roi.

François-Michel de VERTAMON devint détenteur des deux parts provenant des COUE et des BRUNFAY.

A cette époque, c'est l'apogée du règne de LOUIS XIV.

En 1690, on peut noter qu'il y a un instituteur à FONTENAILLES, des menuisiers, des cabaretiers, des maçons, un mercier, un chaudronnier, un tisserand, un tailleur d'habits, un boucher, des manoeuvriers, des laboureurs, des vigneron, des tuiliers.

A cette date, on parlait des fermes de la Dumainerie, de la Meunière, de la Pointe et de Maison rouge. Le hameau de champ de Folie devint l'Orme.

BOIS BOUDRAN.

C'est au cours de ce XVII^e siècle que la demeure devint un château comprenant un corps de logis en pierres et en briques.

Après la mort de Guillaume de MEAUX, c'est son neveu, Gabriel, général des galères qui sera tué lors d'un combat naval en 1644 qui lui succède. Au décès de ce dernier, n'ayant pas d'héritier mâle, c'est Claude de MEAUX qui en hérite. C'est alors que jusqu'en 1684, Claude de MEAUX mariée à Philippe de BRICHANTEAU habitait à BOIS BOUDRAN ainsi que Jacques de MEAUX

C'est le 14 Avril 1684 que meurt dame Claude de MEAUX.

Dans l'église de FONTENAILLES on trouve trois pierres tombales intéressant la famille de MEAUX BOIS BOUDRAN:

- dans le chœur : celle de Guillaume de MEAUX
- dans la sacristie : celle de Claude de MEAUX écuyer de l'écurie du

Roi.

A cette époque on célèbre encore des mariages dans la chapelle de BOIS BOUDRAN. Au cours de ce siècle, Philippe de BRICHANTEAU, seigneur de BOIS BOUDRAN, avait fait peindre une Cène par BOUZONNET-STELLA. Philippe des ROCHES HERPIN en devient propriétaire. A sa mort en 1686, c'est François des ROCHES HERPIN du COUDRAY et sa femme Marguerite Madeleine de RAHIER qui en héritent. François des ROCHES HERPIN mourut en 1713.

VILLEFERMOY,

En 1690, il n'y a plus de moines à VILLEFERMOY, c'est François THEVENET qui s'occupe des bois jusqu'en 1695. Les fermes et le moulin sont tenus par Ursin FREMONT et Abraham PIEUNIE.

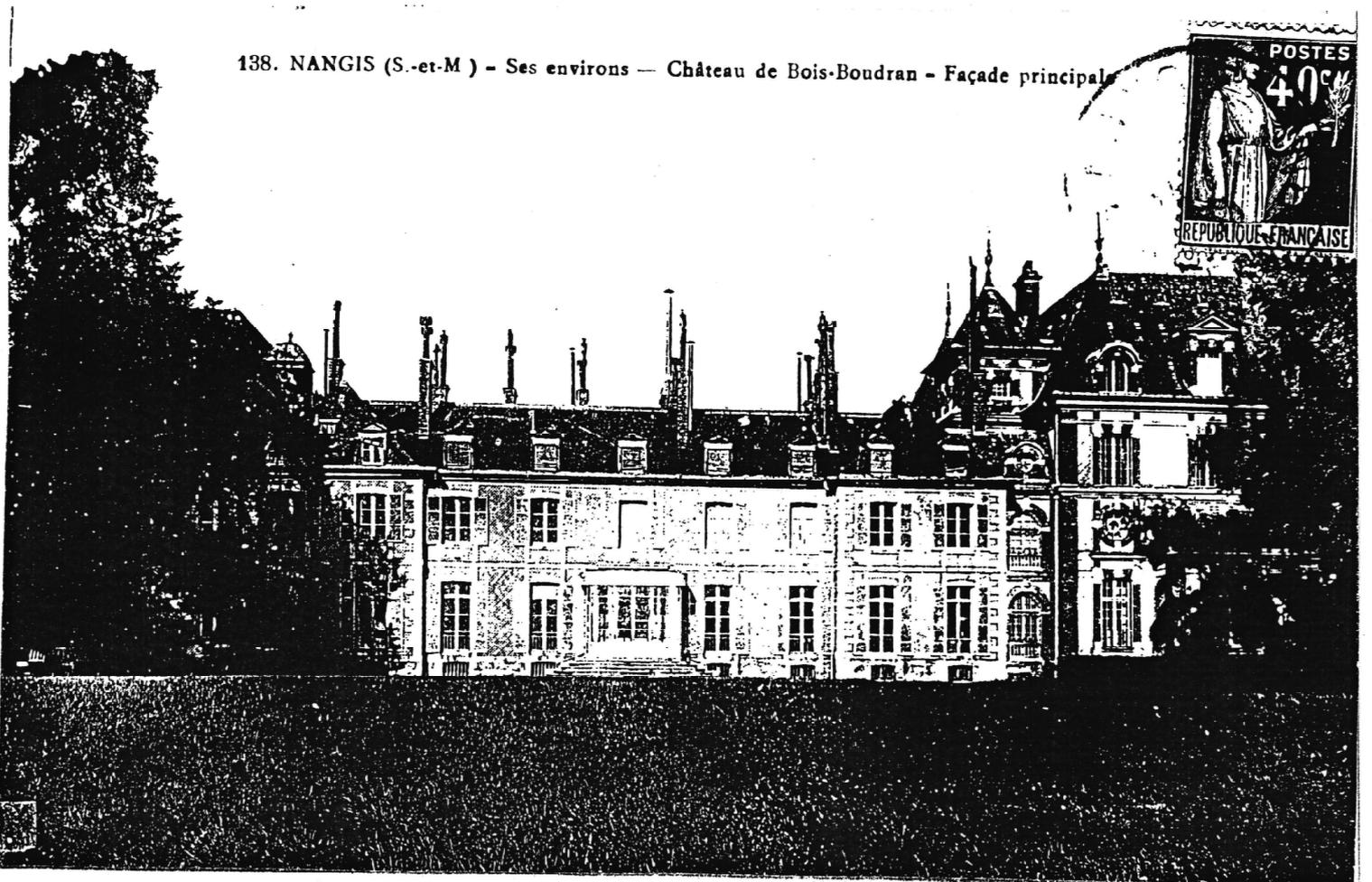
En 1695 les terres de VILLEFERMOY sont cultivées ainsi que celles de la ferme du vieux Pré, de la ferme du Haut et de CHAMP BRÛLE.

C'est en 1791 que le domaine de VILLEFERMOY va être nationalisé. Il est acheté par Constant TELLIER. Celui-ci vendra en 1793 les étangs, le moulin et les terres au sculpteur GIRAUD mais il gardera la ferme qui sera rachetée par le comte Charles GREFFULHE en 1873.



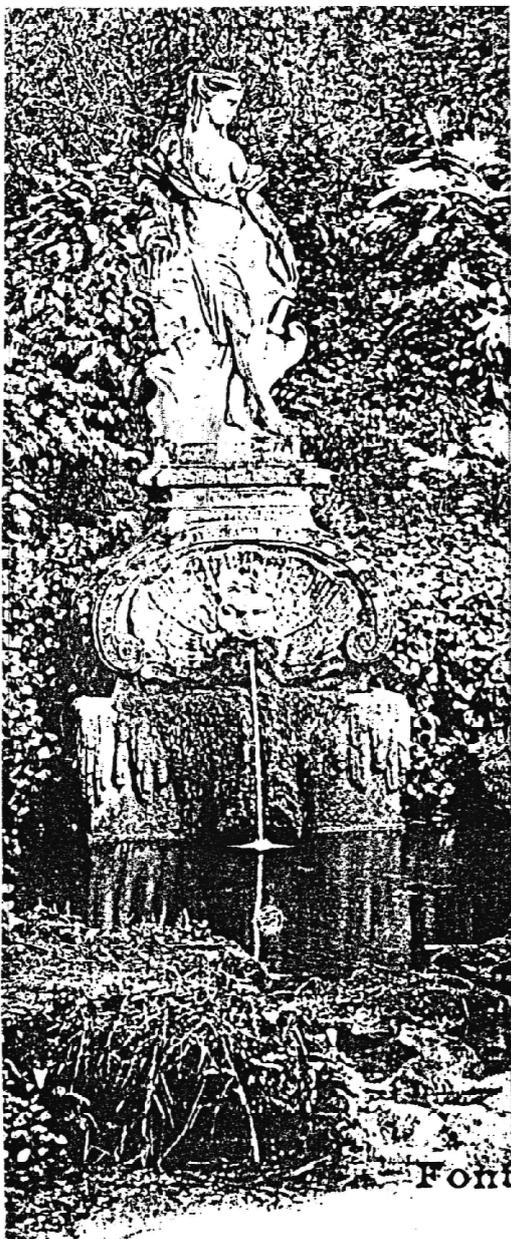


34. Domaine de Bois-Boudran (S.-et-M.) — Le Château - Côté Nord-Est



138. NANGIS (S.-et-M) - Ses environs — Château de Bois-Boudran - Façade principal

XVIII siècle



BOIS BOUDRAN

En 1700, BOIS BOUDRAN avait sa tuilerie dirigée par Jean Marin MARCHAND et un moulin exploité par Jean HU.

C'est à BOIS BOUDRAN en 1706 que l'abbé de CHÂTEAUNEUF présenta dans le monde son filleul Arouet de VOLTAIRE.

Vers 1740, c'est Ambroise René des ROCHES HERPIN qui est appelé : Seigneur de la paroisse de FONTENAILLES.

Dès 1757, Marguerite Avoye des ROCHES HERPIN demeure à BOIS BOUDRAN. Elle y restera jusqu'en 1810, date de sa mort. Elle avait 79 ans 9 mois et 13 jours.

Alors vint habiter sa petite fille âgée de 29 ans Ambroise Gabrielle Lydie de REGNIER de GUERCHY. elle est la fille de Anne Louis de GUERCHY, maréchal des camps au service de la France et de dame Françoise Louise DUROUX de SIGY.

Fontenailles (S.-et-M) - Domaine de Bois-Boudran
Fontaine de la Déesse

FONTENAILLES,

En 1700 le nombre d'habitants était de 500. Il y avait en moyenne par an 20 naissances et 20 décès. A cette époque le procureur fiscal était COLINET.

En ce début de XVIII siècle le chirurgien Claude CHARTEMPS (ou CHERTEMPS) de FONTENAILLES devait combattre une mortalité excessive.

En 1709

L'hiver fut très rude. Les chroniqueurs de l'époque rapportent que : les rivières gèlent et les charrues les traversent. De nombreux artisans sont obligés de fermer leurs échoppes. Il n'y a pas de récolte de blé, les arbres furent gelés. Le blé de l'année précédente

Il y avait à FONTENAILLES 100 pauvres à qui on donnait l'aumône. Beaucoup de mendiants passaient sur la commune.

se vendait très cher (jusqu'à 67 livres les 5 bichets de NANGIS (ancienne mesure de capacité pour les grains, variant de 20 à 40 litres)

Vers 1718 la seigneurie du château du Pré vit encore. Les fermiers se succèdent et un procureur fiscal est encore nommé.

On trouvait aussi les fermes de GRIGNON, de MAISON ROUGE, de VILLEFERMOY, de CHAMP BRÛLE, de la POINTE, des BOULEAUX, de la MEUNIERE, de HEURTEBISE ainsi que le moulin de VILLEFERMOY (voir annexe : les fermes et les hameaux). Un ruisseau naissait des étangs et faisait tourner la roue du moulin puis allait se jeter dans le gouffre.

En 1719 les paroissiens étaient vigneron, maçons, manoeuvriers. On trouvait un charron, un chirurgien, un tailleur, un boucher, un voiturier, un maçon, un tuilier et un marchand.

En 1735 François-Michel de VERTAMON nommait encore un bailli pour exercer la justice.

En 1738 le château du PRE, centre de la seigneurie de FONTENAILLES fut rattaché à BOIS-BOUDRAN; c'est à cette époque que mourut François Michel de VERTAMON. Comme il n'avait pas d'enfant, les terres revinrent à ses légataires les ALIGRE et les GUITAUD. Ceux-ci vendirent, vers 1758 FONTENAILLES à la famille des ROCHES-HERPIN alliés à la famille de MEAUX qui possédaient déjà la seigneurie de BOIS BOUDRAN.

Les ROCHES-HERPIN la gardèrent jusqu'à la chute de l'ancien régime. François des ROCHES-HERPIN laissa ses biens à son fils Ambroise René, officier aux gardes françaises. Une de ses filles Marguerite Avoye des ROCHES vivait à BOIS BOUDRAN en 1793.

En 1751 les récoltes furent mauvaises. Le temps n'avait pas été favorable. Les moissons ayant été tardives il y eut peu de blé, le raisin n'ayant pas mûri il fut de mauvaise qualité. On récolta peu de poires, peu de pommes de terre. Alors les vivres furent chers et les pauvres souffrirent. Cette mauvaise récolte se renouvela en 1752 car le 10 Juillet un orage de grêlons gros comme des oeufs de pigeons endommagea les cultures et les arbres. Suivi une période de sécheresse du 15 Septembre 1752 à Noël il y eut peu de pluie, alors le blé leva mal et se vendit à nouveau cher.

Vers 1765, les moines de BARBEAU louaient des dépendances aux habitants de la paroisse.

Vers 1777, on note que très souvent les paroissiens se mariaient entre eux. FONTENAILLES maintenait péniblement sa population. On ne connaît pas le nombre d'habitants qui vivaient dans cette paroisse; mais on peut noter que de 1748 à 1759 il y avait 17 baptêmes, 11 sépultures et entre 1760 et 1777 on avait enregistré 16 baptêmes et 13 sépultures.

A cette époque, la justice était rendue par Monsieur de VAUDREMON, résidant à NANGIS.

Depuis le 27 Novembre 1790, les prêtres devaient prêter serment de fidélité à l'assemblée nationale sous peine de perdre leurs fonctions. Le curé de cette époque Germain

De 1787 à 1793, FONTENAILLES enregistrait 24 naissances et 18 décès. Ces chiffres se sont maintenus jusqu'en 1800.

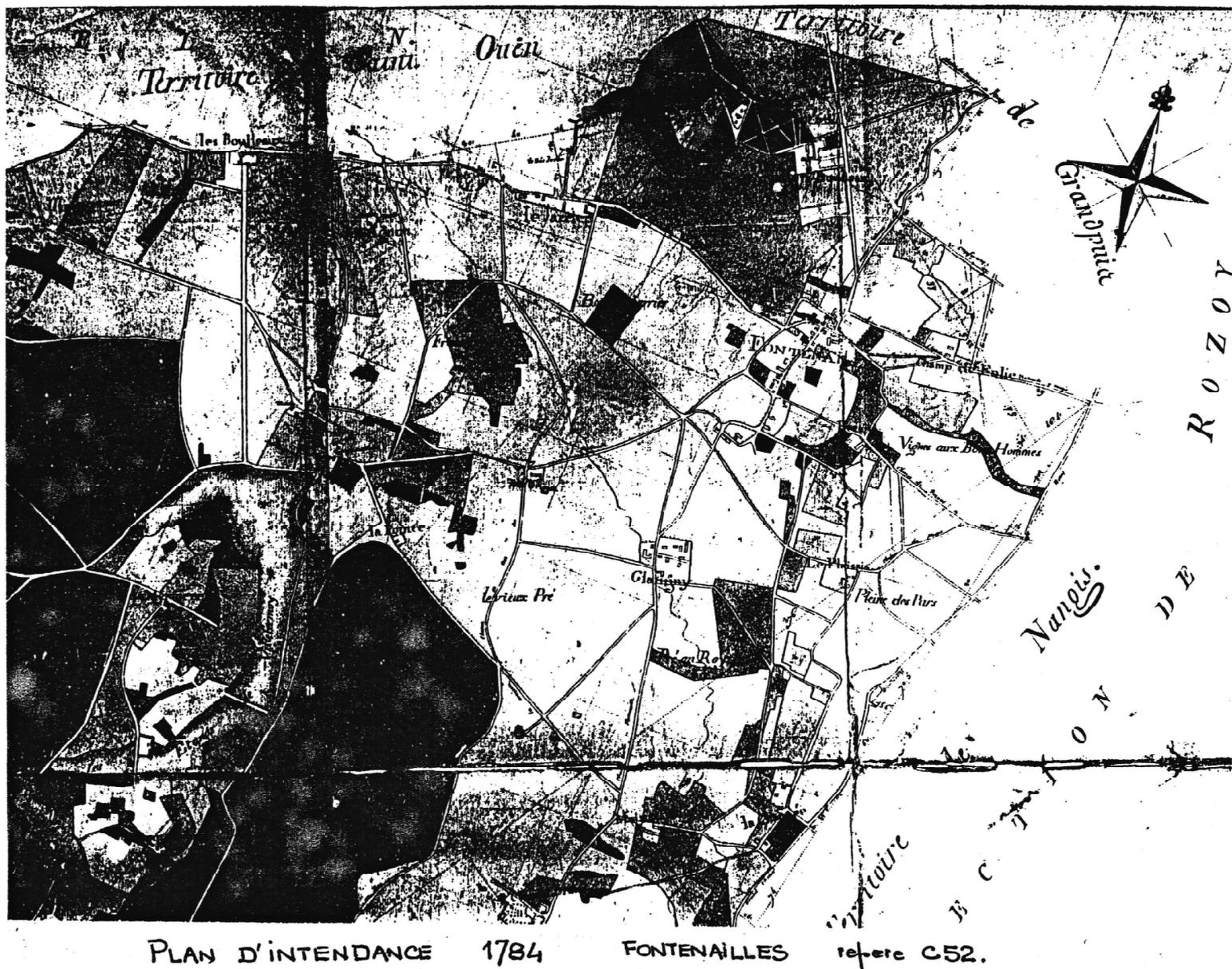
A cette date, l'instituteur était aussi adjoint du maire et percepteur des contributions directes de FONTENAILLES. Apparaît le premier garde champêtre de la commune : Pierre COUTANT.

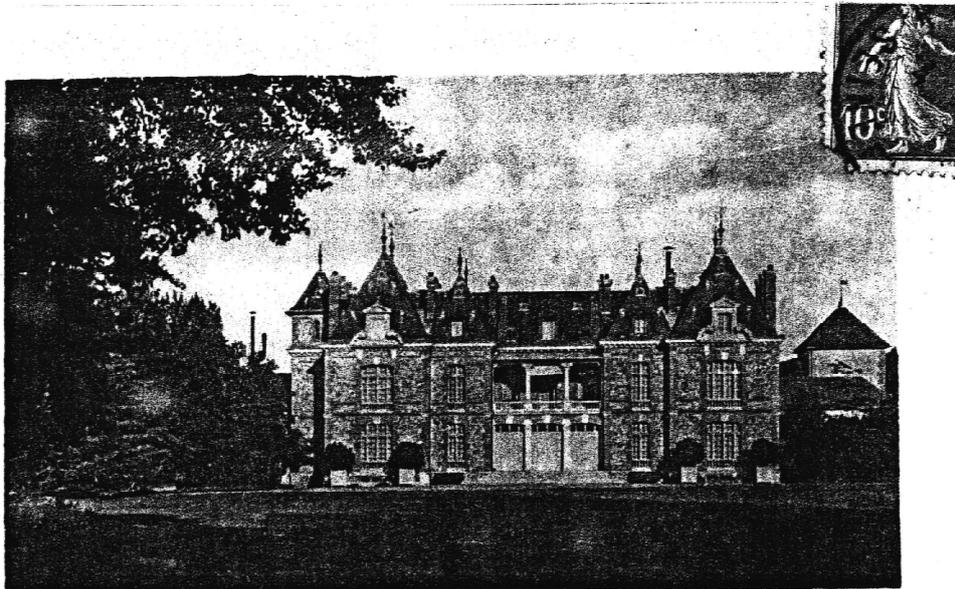
VILLEFERMOY,

Après avoir occupé l'abbaye 6 siècles, les moines de VILLEFERMOY partent. Date à laquelle règne un climat de terreur et où l'acte religieux était interdit.

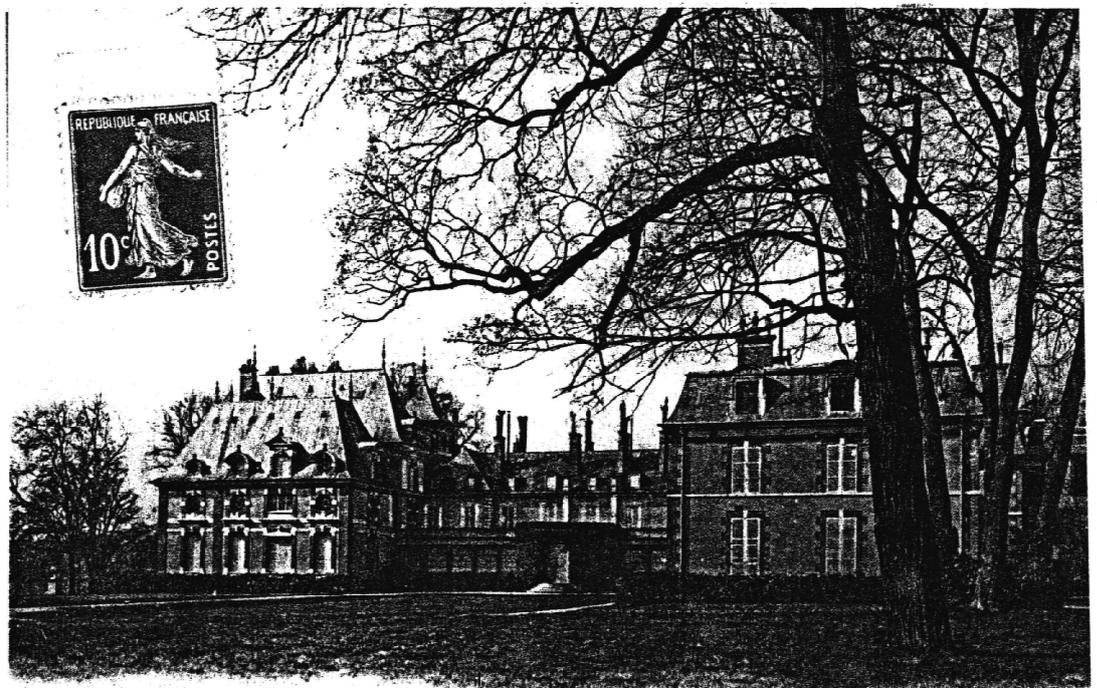
Jusqu'en 1791, les moines louèrent la ferme de VILLEFERMOY. A cette date la ferme et la chapelle qui tombaient en ruine furent rachetées par Constant TELLIER, avocat Melunais, député des états généraux, puis à la convention.

Les bois de la forêt de VILLEFERMOY restèrent à l'état en 1793. C'est le sculpteur GIRAUD qui se porta acquéreur du moulin, des étangs et des terres. La ferme de VILLEFERMOY resta à cette famille puis à son gendre jusqu'en 1873, date à laquelle le Comte Charles GREFFULHE l'acheta.





Environs de NANGIS (S.-&M.) — Château de Champbrulé



34. Domaine de Bois-Boudran (S.-et-M.) — Le Château - Côté Nord-Est

XIX^e siècle

De 1800 à 1806 la population diminue. Beaucoup de paroissiens étaient à l'armée. On enregistrait 15 naissances pour 22 décès. Mais de 1809 à 1812, 22 naissances et 18 décès, la tendance s'inversa.

FONTENAILLES

En 1810, l'officier de l'état civil était REGNIER de GUERCHY.

La campagne de FRANCE vint troubler la tranquillité de la commune. On se battait à MORMANT, d'où l'avant-garde ennemie fut rejetée sur les Bavarois occupant NANGIS qui à leur tour le 17 Février 1814 durent se replier à MONTEREAU.

En 1815, sur le papier timbré, le Lys Royal remplaça très sobrement l'aigle de Napoléon. Sous la Restauration en 1817 survint une grande disette. Les vivres manquaient au village. Les châtelains vinrent au secours de la population.

Vers 1836, en lisant les documents on remarque que certains métiers ont disparu de notre village. Il restait un garde champêtre, un cantonnier, un tisserand, deux charrons, un cordonnier, un tailleur, un charretier à Bellevue et un voiturier. Le nombre de vigneronniers diminuait. Les fermes du JARRIER, de VILLEFERMOY, de MAISON ROUGE, de CHAMP BRÛLE, de BOIS BOUDRAN, la MEUNIERE et CHAMPGUIDOIN avaient encore une activité, ainsi que le moulin de VILLEFERMOY.

A ce moment il y avait 16 décès et 22 naissances.

L'église fut reconstruite en 1861.

Mais avant la réédification de l'église, FONTENAILLES avait vu la construction de certains de ses lavoirs: par exemple en 1848 c'est celui du BEZARD qui vit le jour, en 1853 celui de GLATIGNY, en 1864 la FLACHE, en 1865 la CHARMEE et enfin à FONTENAILLES en 1908. (voir annexe : les puits). La date de construction de celui de la FLACHE n'a pu être retrouvée, ainsi que celle de Champ-Brûlé.

On peut encore découvrir les lavoirs du BEZARD, de GLATIGNY, et de la FLACHE. Celui du bourg fut transformé en salle de loisirs en 1986. Les cimetières étant interdits dans les villages, c'est en 1848 que celui de FONTENAILLES fut déplacé à la sortie du village sur la route de NANGIS. Déjà, en France, le décret du 22 prairial An XII, prescrivait qu'aucune inhumation ne devait avoir lieu dans les églises. Plus tard, la loi du 28 Décembre 1904 retira aux églises le service extérieur des pompes funèbres. Ce monopole revint aux communes.

D'après les documents des différents conseils municipaux, on relève les faits marquants suivants :

L'école privée qui existait dans les locaux du comte GREFFULHE donnant entière satisfaction, la création d'une école de filles fut refusée au sein de la commune en 1888. Cette année là, la commune s'attache à restaurer les abreuvoirs et les fontaines.

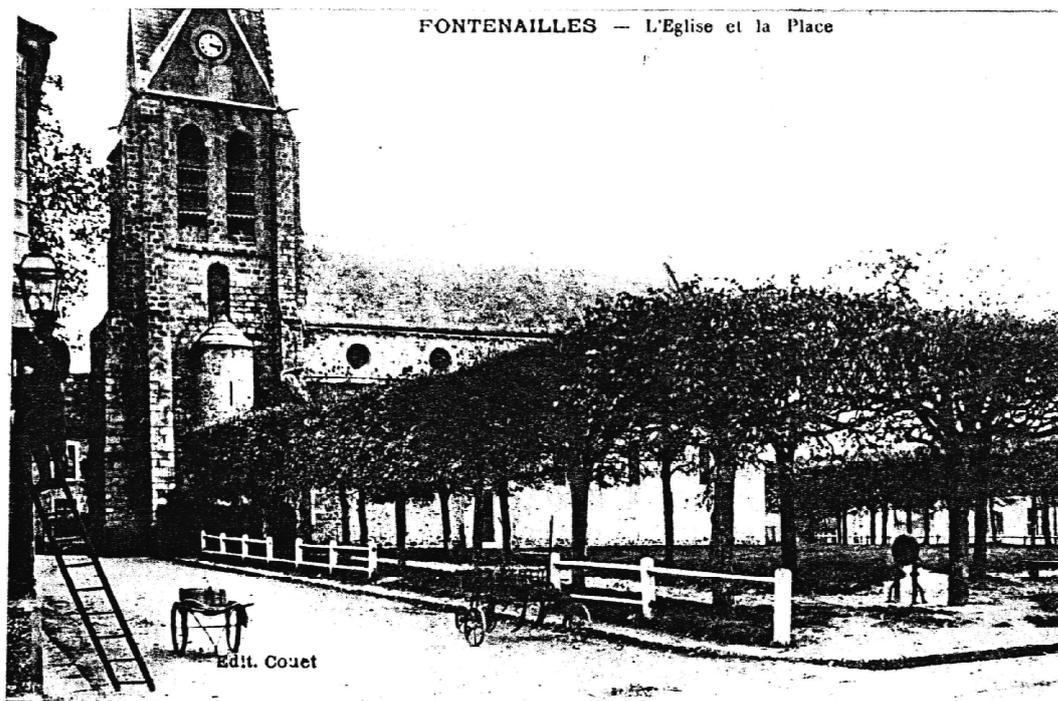
FONTENAILLES étant situé sur un terrain humide et faisant partie de la BRIE humide, outre les étangs de VILLEFERMOY et le ru des Tanneries, on note la présence de sources, de fontaines et de nombreux puits. (voir chapitre : les puits)

Déjà en 1888, on trouve la présence d'un corps de pompiers sur la commune. Elle renouvelait leur habillement tous les 4 ou 5 ans. Ils disparaîtront en 1933 car l'entretien du matériel revenait trop cher. Le centre de secours fut rattaché à NANGIS. Le matériel et les casques furent vendus quelques années plus tard.

En cette fin de XIX^e siècle, il y avait régulièrement des invasions de hannetons. Les insectes devenant un réel problème pour les cultures et les habitants, en 1889 les communes décidèrent de créer le syndicat de destruction des hannetons de MORMANT.

En Octobre de cette même année, le préfet autorise l'introduction dans les cultures du cépage américain dans tout le département. Il avait été interdit depuis 1865 car il avait été porteur du phylloxera. La disparition de la vigne fut accélérée par le fait que le développement du chemin de fer ouvrit la concurrence à des vins extérieurs à la région (les vins de Bordeaux et de Bourgogne) et que les paysans développèrent des cultures plus rémunératrices. C'est à cette époque que les vignes de la commune avaient été arrachées.

On note qu'en 1891, il y avait déjà un bureau de poste télégraphique à FONTENAILLES. Cette année , fut inscrite au budget la pose de barrières blanches sur la place.



Sur cette place se déroulait la fête patronale. Les habitants pouvaient déjà participer au bal et assister au feu d'artifice aux sons de la fanfare de FONTENAILLES.

Le budget approuvé pour l'année courante et les
 plus rendus, fait par le Maire, que par le Receveur munici-
 pal, des recettes et des dépenses de l'exercice en cours, com-
 prend il résulte que le reliquat des ressources des chemins
 vicinaux de cet exercice est de deux cent trente six francs
 soixante centimes (236^{fr} 60).

Délibération

La commune sera imposée pour 1900 de :

| | |
|--|-------------------|
| 1. 3 pour cent de prestations dont le produit est évalué à | 257 ^{fr} |
| 2. 5 centimes additionnels, évalués à | 161 ^{fr} |

Il sera inscrit au budget de 1900 pour le
 service des chemins vicinaux en plus des ressources
 ci-dessus notées :

139

Sur les revenus ordinaires de la commune, une
 somme de 900^{fr}
Total. 4273^{fr} 13.

Sur cette somme seront prélevés :

1. Sur frais généraux personnel, remis au comptable. 18^{fr}
2. Les contingents des chemins de grande communice. 2328^{fr}

non jusqu'à concurrence de /

Le Conseil déterminera ultérieurement le détail de l'em-
 ploi des ressources sur les chemins vicinaux ordinaires.

Pour ce qui est de l'emploi à donner au reliquat de
 1898, le Conseil décide la répartition suivante :

Pour les chemins vicinaux ordinaires : Fourniture et compte
 de matériaux : 236^{fr} 60.

Le Conseil décide enfin que les prestations de l'année 1900
 seront converties en taxes d'après le tarif adopté.

Le Conseil approuve ensuite la dépense de 70^{fr} 57
 imputée sur les dépenses imputées de 1898 et se rapportant
 à des mémoires payés à M. Bayard architecte, savoir :

| | |
|--|----------------------|
| 1. 1897 Sur une somme de 689 ^{fr} 01 | 147 ^{fr} 23 |
| Nature | 11 ^{fr} 50 |
| 2. 1898 Sur une somme de 1133 ^{fr} 60 | 28 ^{fr} 34 |
| Nature | 12 ^{fr} 50 |
| Total | 70 ^{fr} 57 |

Il approuve également les secours suivants accordés
 pour les révisites en 1898, d'après le tarif communal en vigueur :

1. à M. Defort 42^{fr}
2. à M. Bonoit 42^{fr}

Le Conseil invite M. le Receveur municipal à em-
 ployer en achat de rente 3 p. 100 le reliquat de 918^{fr} 11 sur-
 cut. à l'article 2 des dépenses du Budget additionnel de
 1899 et provenant des arrérages du legs Greffulhe pour
 l'entretien de l'église.

Le Conseil municipal prie M. le Préfet de bien
 vouloir autoriser la commune à faire exécuter en régie
 les travaux et fournitures inscrites aux budgets primitif
 et additionnel de l'exercice courant sous les rubriques suivantes :

1. Budget primitif :

| | |
|---|-------------------|
| Art. 23 - Entretien des aqueducs, fontaines, etc. | 500 ^{fr} |
| Art. 35 - Dépenses des chemins vicinaux | 500 ^{fr} |

A la fin du XIX^e siècle et pendant la première moitié du XX^e siècle le budget de la commune consacrait une somme importante à l'entretien des chemins vicinaux et aux curages des gués. (en 1895 était curé le gué des Charmilles).

De 1895 à 1936 sont votées des assistances médicales gratuites pour les habitants dans le besoin :

- une aux femmes en couche . Celle-ci sera votée jusqu'en 1951.
- une aux vieillards
- une aux réservistes votée en 1899

Un corps de métier indispensable dans le village était celui des porteurs de corbillards qui existait depuis 1897. Ils étaient habillés par la commune. C'est en 1954 que le service des pompes funèbres fut supprimé, car l'entretien du corbillard était trop onéreux et il était devenu difficile de trouver des porteurs.

Session de Mai 1899.

Stance du 4 Mai 1899.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le quatre mai, à deux heures du soir, le Conseil municipal de la commune de Fontenailles s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Moreau, maire, pour la session ordinaire de Mai.

Étaient présents M. Moreau, maire, Levasseur, Sureau, Barrot, Gasconin, Berlin, Bérandeau et Dignol Abenti. M. M. le Comte Gréffulhe, François Hottinquier, Lucas.

189

M. Levasseur a été élu secrétaire et il a accepté ces fonctions.

M. le Président a ouvert la séance et a fait rendre par le Receveur municipal au Conseil des opérations financières de l'exercice 1898 avec les pièces à l'appui et ainsi qu'il suit :

| | |
|-----------------------------------|-------------------------------|
| <i>Recettes de toutes natures</i> | <i>20 792^f, 50</i> |
| <i>Dépenses</i> | <i>14 740^f, 92</i> |
| <i>Excédent de recettes</i> | <i>6 051^f, 58</i> |

Contre les opérations de l'exercice 1898 sont déclarées définitivement closes et les crédits restant sans emploi annulés.

Le Conseil, après avoir pris connaissance du bilan des dépenses impéchées de l'année 1898, est élevant à la somme de cinq cent dix-sept francs, cinquante centimes (517^f 50) les appropris.

Le Conseil :

Tu la loi du 21 mai 1836, l'instruction ministérielle du 24 juin suivant et le règlement général sur les chemins vicinaux ;

Tu le rapport des agents voyers sur la situation des chemins vicinaux ordinaires, sur les dépenses à y effectuer et sur l'emploi à donner aux reliquats de 1898, et sur le compte de régie en demeure de M. le Préfet de département, en date du 21 avril 1899.

| | | |
|--|---|------------------|
| | Art. 57 Entretien des maisons d'école et bâtiments communaux | 500 |
| | Art. 61 Fêtes publiques | 500 |
| | Le Budget additionnel | |
| | Art. 11 Chemins vicinaux | 1500 |
| | Art. 12 Bâtiments communaux | 300 |
| Chemins vicinaux ordinaires Travaux en régie | Il prie aussi M. le Préfet de bien vouloir autoriser la commune à faire exécuter en régie tous les travaux et fournitures nécessaires pour l'entretien, en 1899, des chemins vicinaux ordinaires. | |
| Don d'une concession particulière pour sépulture de M. Languin | Le Conseil, pour reconnaître les bons services rendus par M. Languin, instituteur, décédé à Fontenelle le 20 Mars dernier, après y avoir survécu pendant 44 ans, décide d'accorder à titre gracieux aux héritiers Languin une concession perpétuelle de terrain dans le cimetière pour y établir la sépulture particulière du corps de M. Languin. | |
| Ouverture des fosses dans le cimetière | Puis, le Conseil décide qu'à partir de ce jour le fossage, au lieu d'être rétribué à l'année, le sera en proportion du nombre des fosses qu'il aura creusées puis il fixe ainsi le tarif des sommes à payer par la commune pour l'ouverture des différentes fosses : | |
| | Petites : profondeur 1 ^m 30, pour enfants de 1 jour à 5 ans | 4 ^{fr} |
| | Moyennes : profondeur 2 ^m 70, pour enfants de 6 à 12 ans | 7 ^{fr} |
| | Grandes : profondeur 2 ^m pour personnes de 12 ans et au-dessus | 14 ^{fr} |
| Création d'un bureau téléphonique | Sur la proposition de M. le Maire et de plusieurs membres du Conseil municipal, l'Assemblée décide en principe l'établissement d'un téléphone et invite M. le Maire à faire les démarches nécessaires pour parvenir à la création d'un bureau téléphonique. A cet effet, le Conseil vote une somme de 1000 francs à l'art. 17 du Budget additionnel de 1899. | |
| Assistance médicale gratuite | En exécution de la loi du 15 juillet 1893, le Conseil s'est enfin formé en comité secret pour procéder à la révision trimestrielle de la liste d'assistance médicale de 1899. Le Bureau de bienfaisance ayant proposé l'inscription sur la liste de Lurmeille, femme Poulard, et de Chibault, Ernest, et la radiation de Nicolas Joseph, décide, ces modifications. | |

En 1889, lors d'une réunion du conseil municipal, les élus élirent deux délégués et un suppléant en vue de l'élection sénatoriale du dimanche 28 Janvier 1900 qui devait avoir lieu dans le département. En effet les lois constitutionnelles du 2 Août 1875 et du 9 Décembre 1884 avaient institué un sénat formé de 75 sénateurs.

En Mai 1899, au poste télégraphique vint s'ajouter un bureau téléphonique sans cabine. Le gérant du téléphone qui était chargé d'assurer le port des dépêches et de payer le distributeur était rémunéré annuellement par la commune à la hauteur de 450 Frs par an.

Vers 1860 apparaît le nom de garde champêtre dont les vêtements étaient payés par la commune. Son rôle était très important, il était assermenté et sanctionnait les infractions rurales et de chasse. Il

1881

Des rivières blanches.
Encore un froid exceptionnel!

était aussi chargé du service de l'éclairage et touchait le salaire d'allumeur, qui était passé de 50 Frs en 1900 à 75 Frs en 1912. La fonction disparaîtra le 31 Mars 1969. Monsieur GAGNEUR fut le dernier.

Plusieurs rivières gèlent en Seine-et-Marne.

Séance extraordinaire du 22 mai 1899.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-deux mai, à nine heure du soir, le Conseil municipal de la commune de Fontenailles s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Moreau, maire.

Étaient présents : M. Moreau, maire, Levasseur, Hottinguer François, Lemaire, Lucas, Barnat, Gascouin et Bernardreau.

Absents : M. le Comte Greffolhe, Berlin et Vignal.

M. Levasseur a été élu secrétaire et il a accepté ces fonctions.

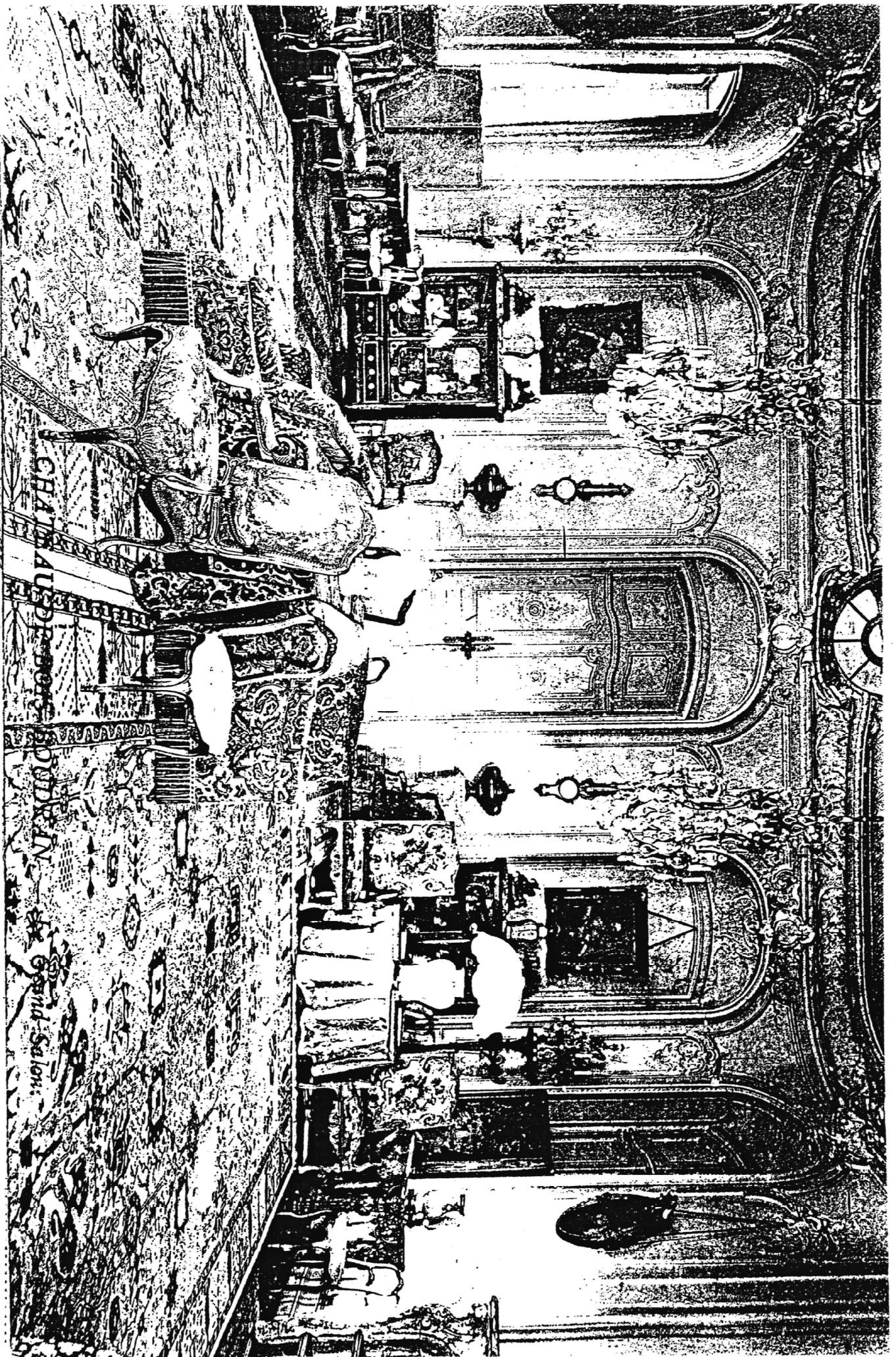
Le Conseil municipal en réponse à la lettre de M. le Directeur des Postes et Télégraphes, en date du 12 juin 1899, qui demande si la commune de Fontenailles désire pour l'installation du téléphone, un bureau sans cabine ou un bureau avec cabine.

Décide de n'installer actuellement qu'un bureau sans cabine.

Le Conseil décide d'accorder aux pompiers une subvention de 200^f pour transport aux concours. Cette allocation sera prélevée sur l'article H du budget additionnel de 1899 intitulé « Chemins ruraux ».

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Levasseur Hottinguer François Moreau
Lucas Barnat Gascouin
Bernardreau



BOIS BOUDRAN

C'est en 1813 que BOIS BOUDRAN est racheté par Monsieur Jean-Louis GREFFULHE. Le bâtiment était en grès. Des maisons de gardes, des loges de concierges, des abris rustiques avaient été construits dans le goût anglais. Le Comte réunissait beaucoup de personnes pendant la chasse. On avait rajouté des communs, une grande basse-cour et des écuries. C'est un paysagiste en vogue de cette époque BERTRAND qui avait dessiné les jardins.

En 1817, sous la restauration des personnes célèbres vinrent au château :

- le Duc de BOURBON y chassa .
- Monsieur de La FAYETTE y était reçu.

Monsieur GREFFULHE apparaît sur les notes communales comme comte en 1818. En 1819, le Duc de RICHELIEU le proposa sur la liste des pairs. C'est en 1820 que décéda le comte. Son fils le comte Charles GREFFULHE a été maire de FONTENAILLES de 1855 à 1870. Il finança la construction du presbytère et de l'école sur un terrain communal en 1884.

La comtesse GREFFULHE se remaria en 1823 avec le général Philippe Paul de SEGUR, ancien aide de camp de Napoléon. Ce sont ses neveux Charles et Henry qui héritèrent du domaine.

Charles épousa Félicine de la ROCHEFOUCAULD d'ESTISSAC. Ils eurent un fils en 1848 : Henry. Celui-ci se maria en 1878 à Elisabeth de CARAMAN CHIMAY (petite fille de Madame TALLIEN). Tous les habitants de FONTENAILLES accueillirent ce mariage avec joie. De cette union naquis Claire en 1882. Henry et Elisabeth aimaient recevoir du monde.

En 1881, on note que les invités venaient à BOIS BOUDRAN par le train jusqu'à la gare de GRANDPUITS puis une grosse voiture de poste les amenait au château. De grandes chasses étaient organisées tous les jours sauf le dimanche. En 1891 on disait que les chasses de BOIS BOUDRAN étaient les premières de France. En 1904 lors de la visite de CARLOS I^o du Portugal, le gibier était tellement abondant que 1500 pièces furent tirées. Les animaux étaient très nombreux car le Comte faisait lâcher des faisans et des perdreaux (en 1892 : 30 000 faisans et 7000 perdreaux). Le gibier mangeait les cultures. Il était protéger pour que lors de la chasse les invités et le Comte aient un beau tableau de chasse. On y recevait les princes français et étrangers (le prince de GALLES, le grand Duc WLADIMIR, le Comte et la Comtesse de PARIS, François HOTTINGUER de Champ Brûlé était un habitué des chasses) et des personnages connus : Marcel PROUST s'inspira de la Comtesse pour son personnage dans son livre Du côté de Guermantes. Il y avait régulièrement 30 à 80 personnes.

Le château faisait vivre de nombreux habitants du village ainsi que la ferme. Il y avait des cultivateurs, un jardinier en chef, des jardiniers, un garde particulier, un concierge, des journaliers, un conducteur d'auto, un cocher, un charretier, un maître d'hôtel, des domestiques, un chef cuisinier, un piqueur de chasse, un secrétaire particulier. La comtesse faisait travailler 7 femmes du village à la confection de vêtements pour les nécessiteux, faisait organiser des soupers pour les pauvres, distribuer du pain ou donnait du travail à une femme seule avec des enfants.

Henry était très souvent absent. Elisabeth GREFFULHE résidait fréquemment à Paris, rue d'Astorg, où elle recevait également des artistes, des scientifiques, des politiques et des mondains.

En 1891 le château fut agrandi suivant les conseils de l'architecte très en vogue à cette époque : Samson. Le Comte fit ajouter une énorme aile supplémentaire, un théâtre (pour distraire les invités après la chasse: on y donnait des concerts et jouait des pièces de théâtre), des appartements de réception, un escalier d'honneur, un grand salon avec des boiseries en style régence, une salle à manger très haute style Garnier. On pouvait y

admirer des balustres, des pilastres, des galeries, des loges, des tribunes pour les musiciens, des festons, des astragales, des girandoles et des lustres en cristal. La cuisine étant très éloignée de la salle à manger, les plats arrivaient froids. Pour y remédier on avait fait installer en sous-sol des rails sur lesquels circulaient des wagonnets.

Henry GREFFULHE se lança dans la politique tout comme son père et son grand-père qui avaient siégé à la chambre des pairs. Son oncle Henri avait été élu pendant 30 ans au conseil général de Seine et Marne qu'il avait présidé quelques années.

EXTRAIT de l'ANNUAIRE COMMERCIAL EDF du DEPARTEMENT de SEINE-et-MARNE de 1932

Boulangers : Bouvier.
Beurre, œufs, fromages : Barrère. — Bertheau.
Charron : Masson.
Chaussures (marc. de) : Barrère. — Raton. — Bertheau.
Cordonniers : Bridou. — Raton.
Couturières : Mmes Wanlia. — Avril. — Noyau.
Entrepr. de bâtim. : M. Tisserand.
Epiciers : Barrère. — Bertheau.
Faïences : Barrère.
Forgeron maréch. ferrant : Schwallinger.
Grainetier : Bouvier.
Hôtel-Restaurant : Bertheau.
Laitiers : Coutant. — E. Martin. — Clausier. — Gauchard fils. — Dormieux.
Menuisier : Bourginot.
Nouveautés : Barrère.
Pressoir : Robbe.
Salle de bal : Bertheau.
Tabacs (débit. de) : Rondeau, gér.

Légion d'honneur.

C^{te} Greffulhe O *.

Médaille militaire.

Caillieandeaux.

Gardes particuliers : Rozel, à Villefermoy. — Garnier, à Bellevue. — Piat, aux Quatre-Chemins. — Garde chef : Gauchard, à Grignon. — Bauche, à la Grille de Melun.

Hameaux.

L'Orme. — Grignon. — Bézard. — Le Plessier. — Le Jarrier. — Glatigny. — Le Grippon. — La Charmée.

Maisons isolées.

Villefermoy. — Bellevue. — Les Huit-Routes. — Grandvilliers. — Petit-Pars.

Châteaux et villas.

BOIS-BOUDRAN : propr. Comte Greffulhe; régisseur : Page. — **CHAMPBRULÉ :** propr. H. Hottinguer; régis. Fournier. — **FONTENAILLES :** propr. E. Camus.

Cultivateurs.

Dernay, à l'Heurtebise. — Desmet, à Grignon. — Coutant, L. Martin, à Fontenailles. — Dormieux, au Plessier. — E. Martin, L. Feuillate et E. Thibault, à Glatigny.

Fermes.

L'HEURTEBISE : propr. Gautré, ferm. M. Darnay. — **CHAMPBRULÉ :** propr. Henri Hottinguer; régiss.

Fournier. — **GAIGNON :** propr. Ce. Greffulhe; fermier Desmet. — **LES BOULEAUX :** propr. Comtesse Greffulhe; qui l'exploite.

Sites et paysages, étangs et forêt de Villefermoy, chaussée des Etangs, ancienne abbaye du 15^e siècle, Grange aux Dimes, réfectoire des moines. — Curiosités : Chasse à courre pendant l'hiver, 2 fois par semaine.

Adresses à Paris de propriétaires habitant la commune.

C^{te} Greffulhe, ancien député, r. d'Astorg, 8, à Paris. — Henri Hottinguer, r. Alfred-de-Vigny, 7.

Abonnés au Téléphone

- 4 Cordier (Julien).
- 3 Defraire, à Glatigny.
- Greffulhe (comte), voir Melun.
- 1 Hottinguer (Henri).
- 2 Legeret.

FONTENAILLES, à 9 kil. de Mormant et à 22 kil. de Melun. — gare de Nangis 4 kil. 6. gare de Grandpuits 4 kil. — L'autobus Melun-Nangis dessert la commune. — ☒ et téléphone. — 477 habit. — 136 électeurs.

Percep. de Nangis.

Fête patronale : St-Fiacre (premier dimanche de septembre).

CONS. MUNICIP. : Bourginot, *maire*; E. Martin, *adjoint*; Patron, Page, Cte Greffulhe *, Oswald, Robbe, Clausier, Coutant, Huché, Fournier, Roberdeau.

SECRET. DE MAIRIE : Masanès.

CURÉ : Laurain.

INSTITUTEUR : Masanès.

INSTITUTRICE : Mme Masanès.

REGVEUR BURALISTE : Rondeau.

FACTEUR-REGVEUR : Vêret.

EMPLOYÉE AU TÉLÉPHONE : Mme Vêret.

COURRIER : Bertheau.

SECOURS MUTUELS : Lagrue, présid.

GARDE CHAMPÊTRE : Gautré.

TAMBOUR-AFFICHEUR : Gautré.

CANTONNIERS : Cordier, Anvray père, Anvray fils, Avril.

PERCEPTEUR : Labarsouque, à Nangis.

Arrêt de l'autobus Nangis-Melun : Hôtel Bertheau.

Auberg. et déb. de vins : Rondeau.

— Bertheau. — Barrère.

XX° siècle

FONTENAILLES,

En ce début de XX° siècle, les moyens de transport étant limités les habitants de FONTENAILLES travaillaient dans la commune. Les corps de métiers existant étaient les suivants :

| | | |
|-------------------------|------------------------------------|------------------|
| un garde champêtre | des cantonniers | une institutrice |
| des gardes particuliers | une gérante du bureau téléphonique | un comptable |
| un coiffeur | des chauffeurs | des charretiers |
| un charron | deux galochiers | un mouleur |
| un livreur | un maçon | un menuisier |
| un épicier | un cafetier | un boulanger |
| des manoeuvriers | des jardiniers | un charbonnier |
| des bûcherons | un tailleur | une couturière |
| des cultivateurs | des bergers | des fermiers |

Mais déjà vers 1920 certains métiers tendent à disparaître et d'autres voient le jour. (nourrices, forains, vannière, cordonnier qui remplace le galochier, entrepreneur de battage à Villiers Saint Georges, même des rentiers). Les activités professionnelles évoluent et les habitants commencent à s'expatrier vers l'extérieur (à Paris en tant qu'employé ou journaliste, hôtelier à Courbevoie, plombier à Montmirail, employé de chemin de fer ou marchand de vin à Soisy, etc...).

Le XX° siècle sera marqué par de nombreux travaux d'ordre public.

Dès 1900, un projet d'égouts le long de la route départementale numéro 3 (D 408) qui traverse le village est étudié. Il sera réalisé en 1904 pour un coût de 5039,72 Frs pour les travaux et 201,59 Frs pour les plans et devis.

. Le bouilleur de cru était aussi très attendu dans les villages. La distillation des marcs et des fruits se faisait sur la place publique dite du Vicariat.

A Glatigny fut installée une boîte aux lettres en 1904. Le conseil municipal accorda alors 50 Frs. au facteur des postes pour la levée de cette boîte aux lettres. Il faudra attendre 1951 pour qu'il y en ait une au Jarrier.

Grâce à l'évolution des chemins de fer dans le département, les gens se rendirent de plus en plus nombreux à PARIS. Le conseil municipal vote en 1908 la création d'un service régulier entre FONTENAILLES et NANGIS assuré par une voiture publique, qui desservait la gare de NANGIS le matin pour le train de 7h 48 et le soir de NANGIS à FONTENAILLES à 20h 15.

La commune de FONTENAILLES devait verser une allocation à la commune de Saint-Ouen afin que les habitants du JARRIER puissent aller laver leur linge au lavoir car celui-ci était sur son territoire.

En 1914 commencera l'électrification du village. La réalisation de l'éclairage électrique de FONTENAILLES fut proposée par la compagnie du gaz et d'électricité de

MELUN pour un coût de 14000 Frs à FONTENAILLES et 6000 Frs à GLATIGNY. Treize ans plus tard, en Mai 1927 la commune adhéra au syndicat d'électrification du canton de MORMANT pour assurer l'exploitation du réseau électrique. Deux délégués représentaient la commune.

- | | |
|--|----------------------|
| | 13° - Coutant Armand |
| 7° - Trofit Modeste | 14° - Oswald Léon |
| 9° Répartiteurs catornés : | |
| 1° Cormus Emile, 60 ans, à Grandpuits. | |
| 2° Sieux Louis, 68 ans à Saint-Cruen. | |
| 3° Chibault Jules, 64 ans, à id. | |
| 4° Perrot Louis, 46 ans à La Chapelle Gauthier | |
| 5° Roubault Léon, 66 ans, à id. | |
| 6° Jotte René, 71 ans, à id. | |

Oeuvre du Sou du prisonnier.

*Second approuvé
Melun, le 4 Janvier 1917
Le Préfet
Signé : Daubresse*

Afin de permettre de continuer sans interruption les versements de la contribution communale en faveur de l'Œuvre départementale du « Sou du Prisonnier », en l'absence de crédits ouverts au budget de 1917, le Conseil décide de prélever provisoirement la contribution mensuelle fixée à 48^f, sur les fonds libres de l'exercice 1916 en attendant l'établissement du budget additionnel de 1917 et l'ouverture, à ce budget, d'un crédit spécial régularisant la dépense.